

A2R CARROSSERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 14 rue des Meuniers, ZA Entraigues 1,
05200 EMBRUN
RCS GAP 809 282 908

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 20 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 décembre,
A 12 heures,

La société VICLEMAR, Société à responsabilité limitée au capital de 201 000 euros, ayant son siège social 184 route du Petit Serre, 05200 ST ANDRE D'EMBRUN, immatriculée au RCS de GAP sous le numéro 890 919 541, représentée par Monsieur Sébastien GILBERT en sa qualité de gérant, également gérant non associé de la société A2R CARROSSERIE,

Propriétaire de la totalité des 400 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société A2R CARROSSERIE,

Associée unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- ✓ Modification des statuts après réalisation d'un apport de titres,
- ✓ Questions diverses,
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique,

après avoir rappelé qu'elle a décidé ce jour d'augmenter son capital en rémunération de l'apport par Monsieur Sébastien GILBERT des 400 parts sociales lui appartenant dans la société A2R CARROSSERIE et évalué à 200 000 euros, que cet apport a fait l'objet d'un contrat d'apport signé en date du 10 novembre 2025 et annexé audit procès-verbal, que l'ensemble a été déposé ce jour au siège social de la société A2R CARROSSERIE contre remise d'une attestation de la gérance,

décide de modifier ainsi l'article 7 des statuts :

SG

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à **quatre mille euros (4 000 euros)**, divisé en 400 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 400 et attribuées en totalité à la société VICLEMAR, associée unique.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Pour la société VICLEMAR
Son gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the text 'Son gérant'.